

**ALLOCUTION DU MAIRE**  
**À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET 2017**  
**DE LA VILLE DE PONT-ROUGE**  
**À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 19 DÉCEMBRE 2016**

---

Chers collègues du Conseil municipal,  
Monsieur le directeur général,  
Chers concitoyens,

À l'occasion de cette séance extraordinaire du conseil, j'ai le plaisir de vous confirmer que la Ville de Pont-Rouge est en pleine santé financière et qu'elle le restera. Le budget 2017 que nous déposons, ce soir, respecte la capacité de payer des contribuables, tout en préservant notre situation financière enviable dans la région.

Dans un contexte où la réévaluation foncière a été marquée par une appréciation générale de la valeur des propriétés, l'administration de la Ville de Pont-Rouge et le conseil municipal ont déployé des efforts substantiels, dans le but de minimiser l'impact de cette hausse sur le compte de taxes. Ainsi, le détenteur d'une propriété résidentielle de valeur moyenne verra son compte de taxes augmenter d'un pourcentage équivalent à celui du niveau de l'inflation.

L'exercice de budgétisation auquel nous nous sommes livrés pour 2017 a été ardu dans la mesure où la Ville continuera à améliorer la qualité de vie des citoyens afin que Pont-Rouge demeure un endroit attrayant et distinctif.

Je suis, d'ailleurs, heureux de vous annoncer que notre travail assidu en vue d'obtenir des subventions gouvernementales a porté fruit. Le soutien financier qui nous a été accordé nous permettra en 2017 :

- De mieux entretenir nos infrastructures d'égouts et d'aqueduc;
- De prolonger le réseau d'aqueduc actuel de manière à desservir des citoyens résidant dans des rangs;
- De pratiquer des interventions très attendues sur des chaussées devenues désuètes;
- D'offrir, à la population, un lieu social et communautaire convivial, centralisé et bien situé, au Couvent des sœurs;
- De terminer l'aménagement du Parc jeunesse et du Parc à chiens;
- Et de poursuivre l'embellissement de la Ville afin que nous en soyons fiers.

À cet égard, nous fêterons en 2017, **150 ans de fierté à Pont-Rouge**, avec la complicité des organismes et des partenaires du milieu. Nous vous invitons tous à participer et à apprécier ces moments de réjouissances privilégiés, de manière à ce que nos célébrations soient un bon moment dont nous nous souviendrons longtemps.



## LE BUDGET 2017 EN BREF VILLE DE PONT-ROUGE

*« Ville en santé »*

<p><b>Le budget de fonctionnement 2017</b> 14,0 M\$</p>	<p><b>Le budget d'investissement 2017</b> 11,6 M\$</p>
<p>Le budget de fonctionnement comprend les dépenses et les revenus annuels associés à la prestation de services municipaux.</p>	<p>Le budget d'investissement permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer en 2017.</p>

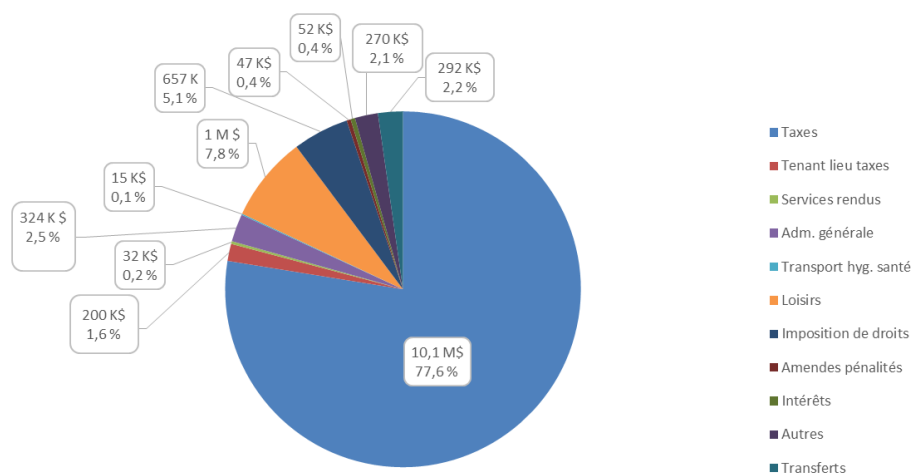
### VARIATION BUDGÉTAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016 - 2017

Budget 2015	Variation	Budget 2016	Variation	Budget 2017
12 714 729 \$	508 591 \$	13 223 320 \$	805 559 \$	14 028 879 \$
	+ 4,0 %		+ 6,1 %	

Le budget 2017 prend en compte certaines situations conjoncturelles qui surviendront au cours de l'année telles que la tenue d'une élection municipale et le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Pont-Rouge.

## PROVENANCE DES REVENUS

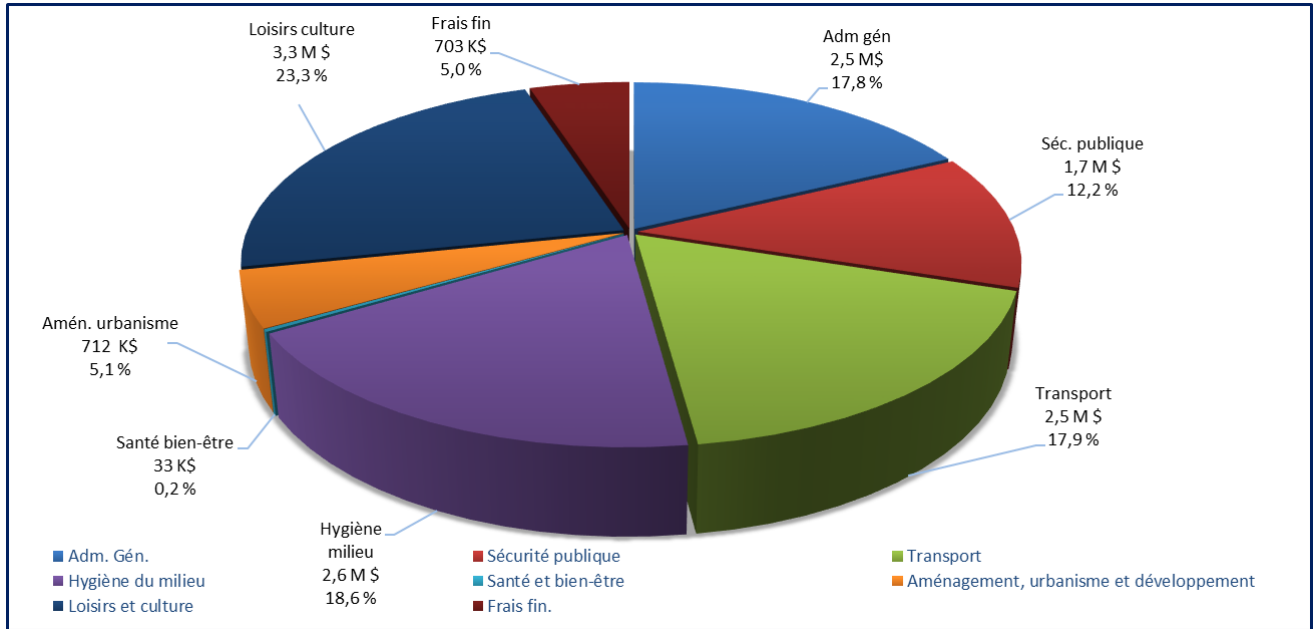
Revenus : 12,9 M \$



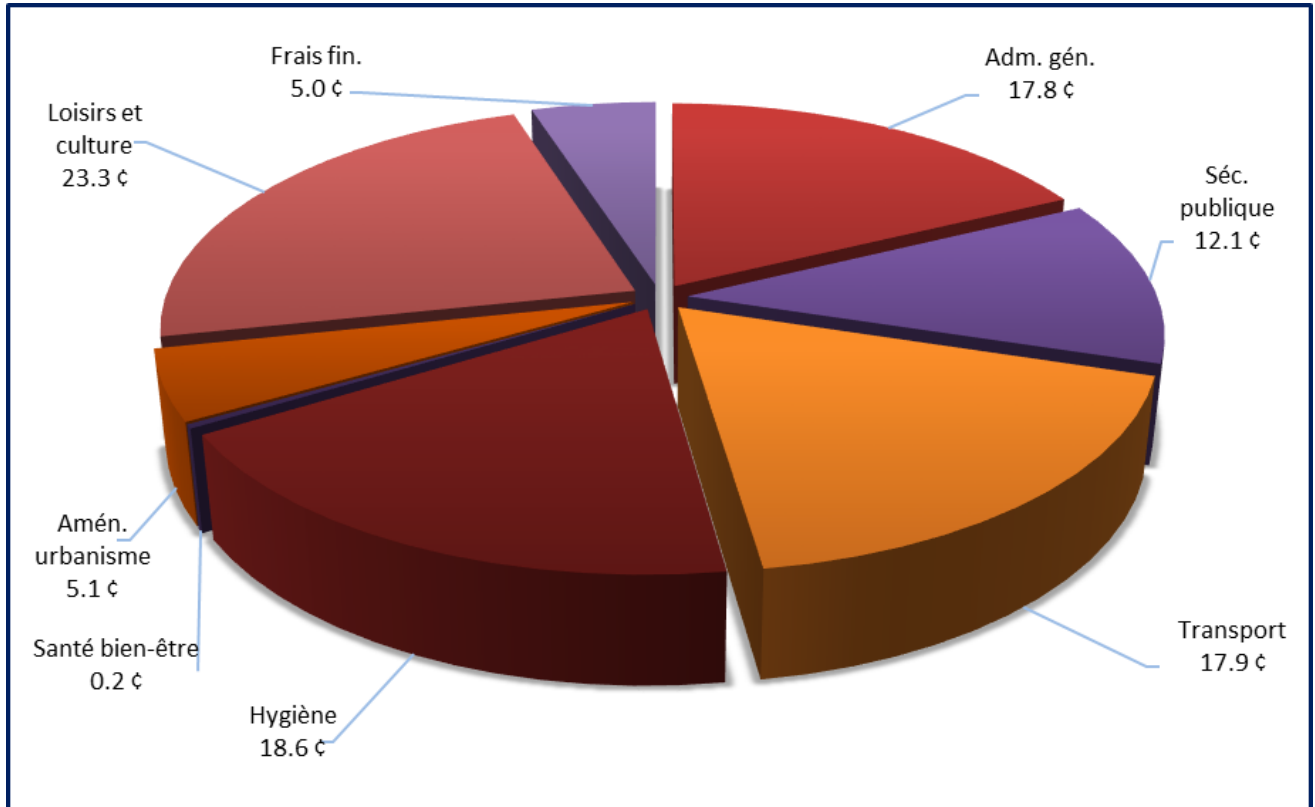
Les revenus de la Ville proviennent principalement des taxes qui s'élèvent à 10 M \$. Ces taxes, qui incluent les tarifications de services, contribuent au budget pour une somme équivalente à 77,6 % des revenus de fonctionnement. Les efforts déployés par l'administration pour diversifier les revenus de la Ville ont permis d'alléger sa dépendance envers la taxation foncière. Comme le pourcentage obtenu se situe en dessous de la cible de 80 %, elles respectent les normes prescrites à la *Politique budgétaire de la Ville de Pont-Rouge*.

## DÉPENSES PAR SECTEURS D'ACTIVÉS

Dépenses : 14,0 M \$



1 \$ de vos taxes représente :



## TAXATION

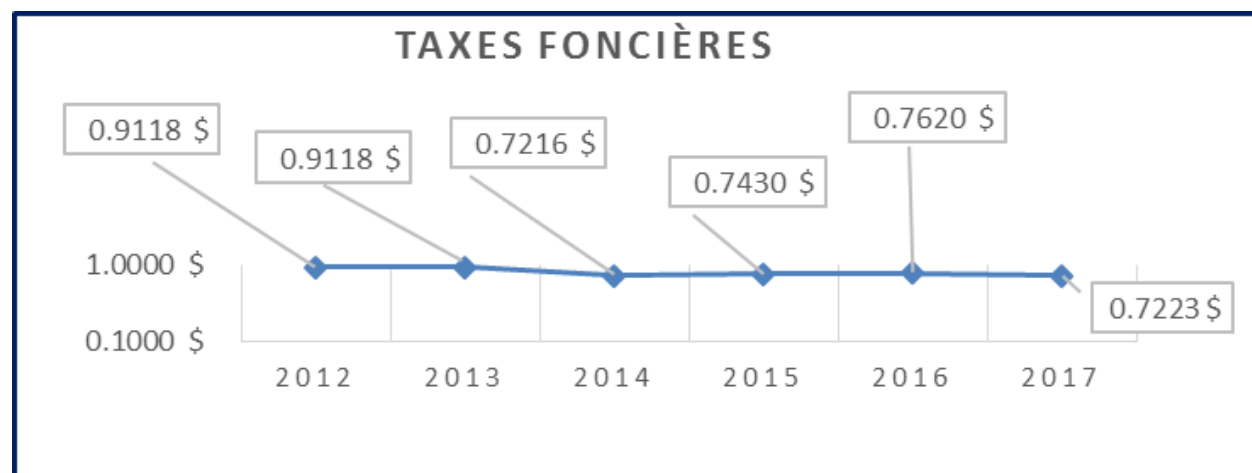
Selon le nouveau rôle d'évaluation foncière, la valeur moyenne d'une propriété résidentielle à Pont-Rouge est de 213 342 \$ en 2017 alors qu'elle était de 196 099 \$ en 2016.

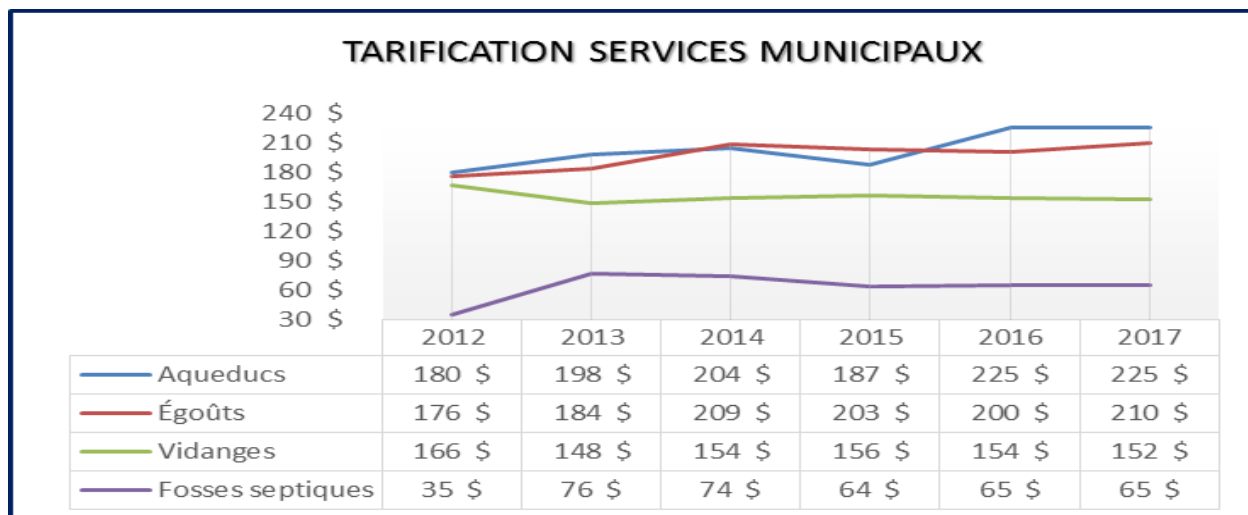
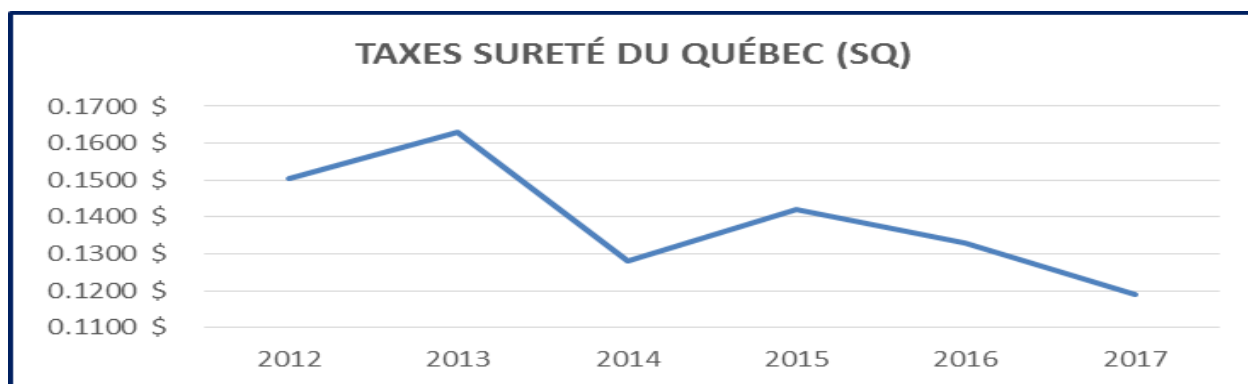
Pour minimiser l'impact du nouveau rôle d'évaluation sur le compte de taxes et équilibrer le budget 2017, la Ville a pris l'initiative d'abaisser le taux initialement prévu. En conséquence, le taux de taxes, qui comprend le taux de taxation foncière et celui de la Sureté du Québec et qui exclue les tarifications de services, diminue globalement de 6 % de 2016 à 2017.

Afin d'illustrer la nature et l'importance de la variation, voici un tableau détaillé du compte de taxes de 2016 et de 2017 d'une propriété résidentielle de valeur moyenne, raccordée aux réseaux publics d'eau et d'égouts et non sujette à une taxe de secteur. Il y a lieu de mentionner que ces données comprennent notamment l'augmentation du coût de la vie annuel qui est de 1,9 %.

	2016		2017	
Évaluation foncière	196 099 \$		213 242 \$	
	Taux	Coûts	Taux	Coûts
Taxes foncières	0.7620 ¢/100\$	1 494 \$	0.7223 ¢/100\$	1 540 \$
Taxes SQ	0.1330 ¢/100 \$	261 \$	0.1190 ¢/100 \$	254 \$
Eau	200 \$/unité	200 \$	210 \$/unité	210 \$
Égout	225 \$/unité	225 \$	225 \$/unité	225 \$
Ordures et collectes	154 \$/unité	154 \$	152 \$/unité	152 \$
<b>Total</b>		<b>2 334 \$</b>		<b>2 381 \$</b>

Plus précisément, les diverses taxes ont évolué comme suit de 2016 à 2017 :





### BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017-2018-2019

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2018-2019 propose des investissements répartis sur trois (3) ans de la façon suivante :

	2017	2018	2019	Total
Administration générale	3 420 000 \$	27 000 \$	0	3 447 000 \$
Sécurité publique	54 000 \$	41 400 \$	6 400 \$	101 800 \$
Transport	6 870 437 \$	35 000 \$	130 000 \$	7 035 437 \$
Hygiène du milieu	600 000 \$	1 300 000 \$	2 580 000 \$	4 480 000 \$
Activités récréatives	685 500 \$	490 500 \$	610 000 \$	1 786 000 \$
<b>Total</b>	<b>11 629 937 \$</b>	<b>1 893 900 \$</b>	<b>3 326 400 \$</b>	<b>16 850 237 \$</b>

Plus spécifiquement, pour l'année 2017, on prévoit des investissements de 11 629 937 \$. Le financement des immobilisations proposé comprend notamment une somme de 7 180 953 \$ provenant de contributions externes. Le montant résiduel de 4 448 984 \$ est à la charge de la Ville (emprunts ou réserves).

En bref, les grands projets prévus au PTI 2017 ont trait à :

- ✓ **Mise aux normes du bâtiment municipal à vocation culturelle et communautaire**  
Le Couvent des sœurs de la Charité acquis en 2015 fera l'objet d'une mise aux normes pour accueillir ses organismes communautaires.
- ✓ **Sécurité publique**  
Quelques améliorations locatives sont nécessaires au poste de commandement et des équipements doivent être achetés.
- ✓ **Améliorations locatives et infrastructures à la voirie**  
Plusieurs travaux de réfection qui sont reliés, entre autres, au Plan d'intervention pour le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'égouts et des chaussées (PI), et le plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) sont également planifiés. Soulignons que des tronçons des rues Laflamme, Ste-Jeanne, Dupont et de la 1<sup>ère</sup> avenue sont visés par ces interventions. Une mise aux normes du garage municipal sera en outre nécessaire.
- ✓ **Planification et développement en hygiène du milieu**  
Élaboration des plans et devis, travaux et achats d'équipements seront également requis pour la source d'eau potable Paquet.
- ✓ **Activités récréatives et culturelles**  
De nouveaux sentiers et parcs seront aménagés. Par ailleurs, la toiture de l'aréna sera isolée et des améliorations seront apportées au bâtiment érigé sur le terrain de soccer de la rue Pleau.